Plan de cours DDU-1000Z1

Automne 2011

Ce cours de 3 crédits privilégie une démarche introductive qui se développe au fil de douze modules regroupés au sein des quatre blocs de contenu suivants : 1) Introduction : Mise en contexte, concepts et controverses ; 2) Problèmes et enjeux de développement durable ; 3) Outils de développement durable ; 4) Synthèse et conclusion. En bref, le tour d'horizon ainsi proposé vise essentiellement à procurer aux étudiantes et étudiants le bagage nécessaire leur permettant de situer les circonstances qui ont mené à l'émergence du concept, d'en cerner la portée par l'entremise de plusieurs de ses dimensions significatives, tout en étant en mesure d'en évaluer les principaux apports et limites à travers notamment certains débats et controverses qu'il soulève. Des problèmes contemporains de développement durable sont de la sorte abordés avec comme objectif de fournir un bon aperçu des diverses interprétations, de même que des outils d'appréhension et de mise en œuvre du développement durable.

Le cours s'adresse aux étudiants et étudiantes de tous les programmes de baccalauréat de toutes les facultés et n'exige aucun préalable.

Ce « Guide d'étude » se présente en quelque sorte comme un mode d'emploi, dont le but consiste à vous aider à vous préparer à suivre le cours en regroupant, d'entrée de jeu, les principales informations de base, notamment quant au matériel didactique requis et à son utilisation, aux différents modes d'évaluations auxquels vous devrez répondre en cours de trimestre, aux divers outils qui sont à votre disposition, etc. Bref, il vous offre toute une gamme de points de repère indispensables dans le but de bien vous aiguiller dès le début et ainsi faciliter votre cheminement d'apprentissage tout au long du trimestre.

Bonne lecture et bon cours!

But et objectifs généraux du cours

Il s'agit de fournir à l'étudiant-e les éléments de base d'une réflexion générale sur le développement durable, qui tienne compte de ses multiples ambiguïtés et des difficultés de son opérationnalisation, tout en incitant à réfléchir sur les outils nécessaires à son appréhension comme projet de société. Le cours vise à sensibiliser les participant-es à diverses problématiques de développement durable, aux enjeux et aux défis qu'ils soulèvent aux niveaux local, national et international, et aux obstacles qu'affronte sa mise en œuvre. Il entend également faciliter une réflexion personnelle et collective sur l'intégration des principes d'un développement durable dans les activités quotidiennes de chacun.

Plus spécifiquement, à la fin du cours, l'étudiante ou l'étudiant :

- possèdera une bonne compréhension du concept de développement durable et des différentes interprétations auxquelles il donne prise ;

- sera familiarisé(e) avec la nature, les origines et le contexte de quelques problématique liées au développement durable ;

- aura une meilleure appréciation des grands enjeux environnementaux, économiques, sociaux et humains rattachés aux problématiques de développement durable ;

- connaîtra les différents outils d’intervention dans le domaine du développement durable, tout en étant en mesure d'identifier quelques-uns de ses principaux apports tout en demeurant conscient des contraintes et limites rencontrées ;

- sera sensibilisé(e) aux contributions particulières apportées par les différentes disciplines dans la définition et la résolution de ces problèmes et sera ainsi mieux à même d'apprécier la nature et la nécessité d’une approche pluridisciplinaire en vue d'aborder adéquatement les questions de développement durable.

Contenu du cours et calendrier

Le cours *Fondements du développement durable* se déroule sur une période de 15 semaines et est organisé autour de 12 modules regroupés en 4 blocs thématiques. Dans le tableau ci-dessous, vous trouverez donc le thème général de chaque bloc, les thèmes plus particuliers spécifiant le contenu de chacun des modules, les différents collaborateurs responsables de ceux-ci et, enfin, un calendrier pédagogique détaillé.

Tableau 1		
No du Module	**Date**	**Titre du module Responsable du contenu**
Introduction générale		
Première semaine : Présentation générale du cours. Aucun module particulier n'est à l'étude pour cette semaine.	Lundi 5 septembre - dimanche 11 septembre	Semaine de familiarisation d'ensemble avec le contenu et le fonctionnement du cours. Bien entendu, rien ne vous empêche, si vous le souhaitez, de prendre de l'avance dans la lecture des modules. N'hésitez pas à vous présenter sur le forum et à contacter au besoin le responsable du cours par courriel pour vos questons et commentaires quant à l'organisation d'ensemble du cours. (Marcel Filion, Science politique)

		Blogue facultatif de familiarisation
Bloc I : Mise en contexte, concepts et controverses		
Deuxième semaine : Module 1	Lundi 12 septembre - dimanche 18 septembre	En guise d'introduction générale : indications conceptuelles préliminaires et brève mise en contexte rappelant quelques grandes problématiques environnementales. (Marcel Filion, Science politique)
Troisième semaine : Module 2	Lundi 19 septembre - dimanche 25 septembre	Le développement durable : contexte, concepts et critiques. (Louis Guay, Sociologie) Blogue 1
Quatrième semaine : Module 3	Lundi 26 septembre - dimanche 2 octobre	Les fondements économiques du développement durable. Patrick Gonzalez, Économique
Bloc II : Problèmes et enjeux de développement durable		
Cinquième semaine : Module 4	Lundi 3 octobre - dimanche 9 octobre	Changements climatiques I (Nathalie Barrette, Géographie) Blogue 2
Sixième semaine : Module 5	Lundi 10 octobre - dimanche 16 octobre	Changements climatiques II (Louis Guay, Sociologie)
Première évaluation intermédiaire	Le mardi 18 octobre entre 8h30 AM et 20h30	Examen effectué en ligne et portant sur les modules 1 à 5 inclusivement
Septième semaine : Module 6	Lundi 17 octobre - dimanche 23 octobre	Énergies et architecture. (André Potvin, Architecture) Blogue 3
Huitième semaine : Module 7	Lundi 24 octobre - dimanche 30 octobre	Enjeux de justice sociale. (Marcel Filion, Science politique)
Neuvième semaine: Semaine de lecture (pas de	Lundi 31 octobre - dimanche 6 novembre	

nouveau module)		
Dixième semaine : Module 8	Lundi 7 novembre - dimanche 13 novembre	Contexte des relations internationales : problématique de l'eau (Jean Mercier, Science politique)
Bloc III - Outils de développement durable		
Onzième semaine : Module 9	Lundi 14 novembre - dimanche 20 novembre	Outils d'intervention I : les instruments de régulation. (Martin Dumas, Relations industrielles)
Douzième semaine : Module 10	Lundi 21 novembre - Dimanche 27 novembre	Outils d'intervention II : les études d'impact environnemental (Rosa Galvez, Génie civil)
Deuxième évaluation intermédiaire	Mardi 29 novembre entre 8h30 AM et 20h30	Examen effectué en ligne et portant sur les modules 6 à 10 inclusivement
Bloc IV - Synthèse et conclusion		
Treizième semaine : Module 11	Lundi 28 novembre - dimanche 4 décembre	Agendas 21 locaux (Mario Carrier, ESAD) Blogue 4
Quatorzième semaine : Module 12	Lundi 5 décembre - Dimanche 11 décembre	Conclusion : Politique et plan d'action en développement durable de l'Université Laval Blogue 5
Quinzième semaine : Révision générale en vue de l'examen final en salle	Lundi 12 décembre - Samedi 17 décembre	Examen final en salle portant sur l'ensemble de la matière : Modules 1 à 12 inclusivement Samedi 17 décembre entre 9h00 - 12h00

Présentation des modules

Module 1 : Ce module d'introduction générale vous propose un court texte introductif esquissant d'entrée de jeu quelques points de repère conceptuels et contextuels, avec des objectifs complémentaires qui peuvent s'énoncer en deux temps : dans un premier temps, de vous aider à mieux comprendre ce qui distingue le cadre de réflexion sur le développement durable de celui de la pensée écologiste proprement dite ; dans un deuxième temps, de faire ressortir en revanche dans quelle mesure certaines grandes

problématiques environnementales ont cependant fourni le terreau fertile sur lequel s'est enraciné puis déployé le projet d'un développement durable en ses multiples facettes.

Module 2 : Ce module est une introduction générale au développement durable. Il vise à présenter le contexte dans lequel l'idée de développement durable est apparue et à montrer les différentes significations du développement durable. Comme toute idée nouvelle ne va pas sans critique, l'exposé présente aussi les réserves qui ont été formulées au développement durable. Enfin, le cours se termine sur un exemple d'indicateurs de développement durable.

Module 3 : Dans ce module sur les fondements économiques du développement durable, l'accent sera placé sur certains des instruments de la régulation non étatique, c'est-à-dire les codes de conduite auto-proclamés, labellisés ou certifiés, l'investissement socialement responsable, la reddition de compte et les normes ISO (séries 14000 et 26000). La Loi sur le développement durable québécoise servira d'exemple d'intervention du droit étatique en la matière. L'étudiant sera amené à se questionner sur la mise en œuvre et le caractère approprié des règles étatiques et non étatiques de protection socio-environnementale.

Module 4 : Ce module s'intéresse particulièrement au contexte scientifique de la problématique des changements climatiques, tout en fournissant des repères historiques permettant d'en mesurer l'évolution. D'abord, il définit le problème dans la perspective des sciences de l'atmosphère. Ensuite, une introduction à la modélisation climatique, aux scénarios d'émissions et aux prévisions des modèles est présentée. Finalement, une analyse des conséquences des changements climatiques sur l'environnement physique et humain est proposée.

Module 5 : Ce module est une présentation de plusieurs enjeux sociaux liés aux changements climatiques. Il montre la diversité de points de vue et des zones d'accord et de désaccord. Il dresse un portrait des différents acteurs et institutions et examine quelques solutions envisagées. Il se termine sur les liens entre les changements climatiques et le développement durable.

Module 6 : Ce module présente les principaux problèmes et enjeux de développement durable dans la conception du milieu construit. Il introduit les notions fondamentales de la science de l'environnement appliquées à l'aménagement des villes et des bâtiments. Les enjeux de santé, de confort et principalement des impacts environnementaux seront abordés à différentes échelles. La consommation énergétique et la carboneutralité seront présentées dans une perspective de cycle de vie complet du milieu bâti. Une méthode qualitative d'analyse environnementale permettra de mieux comprendre les défis du passage d'une architecture dégénérative de l'environnement à une architecture durable, voire régénératrice de l'environnement.

Module 7 : Dans ce module, l'accent sera mis sur les préoccupations de justice sociale, qui sont intimement liées aux idéaux et objectifs à promouvoir dans l'horizon d'un authentique développement durable. Nous verrons notamment en quoi exactement la présence persistante d'iniquités flagrantes dans la répartition des avantages et des charges

liés aux processus de développement peut constituer un obstacle majeur sur la voie du développement durable. Nous serons de la sorte amenés à intégrer à notre réflexion les exigences de justice sociale dans leurs dimensions à la fois intra-étatiques, interétatiques et intergénérationnelles.

Module 8 : La problématique du développement durable trouve bien entendu des implications des plus cruciales au plan international en ne manquant évidemment pas de se répercuter sur les relations entre les États. La scène internationale recèle certes à cet égard d'imposants défis à relever, mais fournit en même temps de multiples occasions prometteuses à saisir. C'est donc dans cette perspective que ce module propose une réflexion en deux temps : d'abord, en évoquant succinctement un certain nombre de paramètres qui balisent, voire orientent jusqu'à un certain point l'action des acteurs intervenant en ce domaine ; ensuite, en focalisant principalement son attention sur une étude de cas, en l'occurrence celle de la délicate question de l'eau, à savoir son accès et sa gestion à la satisfaction des États concernés, et le potentiel tout à la fois conflictuel et coopératif qui en résulte bien souvent.

Module 9 : Dans ce module, l'accent sera placé sur certains des instruments de la régulation non étatique, c'est-à-dire les codes de conduite auto-proclamés, labellisés ou certifiés, l'investissement socialement responsable, la reddition de compte et les normes ISO (séries 14000 et 26000). La Loi sur le développement durable québécoise servira d'exemple d'intervention du droit étatique en la matière. L'étudiant sera amené à se questionner sur la mise en œuvre et le caractère approprié des règles étatiques et non étatiques de protection socio-environnementale.

Module 10 : La réalisation des projets de développement, qu'ils prennent la forme de projets d'infrastructure (barrages, transport, énergie, complexe industriel, etc.) ou de programmes (projets de loi, politiques de gestion, etc.) requiert des évaluations environnementales. L'audit environnemental, le bilan environnemental et l'évaluation des impacts sont exigés par les lois en vigueur. Évaluer les impacts sur environnement des projets de développement nécessite la connaissance des outils et des méthodes permettant de déterminer l'ampleur des impacts, de les hiérarchiser et de pouvoir ainsi proposer des mesures d'atténuation et compensation.

Module 11 : Ce module vise à familiariser l'étudiant avec l'outil de planification territoriale en développement durable (DD) que constitue l'Agenda 21 local (A21L). L'A21L provient de l'Agenda 21, en tant que programme international de mise en œuvre du DD pour le 21e siècle qui a été signé lors du Sommet de la terre à Rio de Janeiro en 1992. Le chapitre 28 de l'Agenda 21 énonce que les collectivités territoriales ou les municipalités se donneront un A21L, soit un plan d'action en DD, en tenant compte des caractéristiques de leur territoire de façon à favoriser l'émergence de communautés viables. Dans ce module, nous étudierons les concepts, les principes et les modalités d'opération à la base de l'A21L en s'appuyant, notamment, sur deux cas de villes québécoises qui ont effectué la démarche le l'A21L.

Module 12 : Ce module de conclusion générale au cours a comme objectif d'intégrer au final les différentes thématiques traitées dans le cadre du cours, en plaçant le Plan d'Action de Développement Durable de l'Université Laval (PADD-UL) au centre des échanges comme sujet de réflexion. Il offre en outre aux étudiant(e)s l'occasion de poser leurs questions aux différentes personnes collaboratrices au cours.

Approche pédagogique

Ce cours est préparé par une équipe de professeur(e)s de différentes disciplines et facultés, qui sont tour à tour responsables des divers modules thématiques rencontrés au fil des semaines du cours. Le responsable du cours assure l'articulation et le suivi entre les modules. Le cours est conçu selon une approche pédagogique propre à la formation à distance et fait appel aux divers outils pédagogiques et technologiques disponibles selon les objectifs d'apprentissage de chaque module thématique.

Une structure de base commune pour tous les modules est prévue autour :

- d'une présentation générale préparée par le ou la professeur(e) spécialiste du domaine concerné;
- des lectures obligatoires;
- d'autres documents de référence (liens Internet, films, documentaires, etc.);
- d'un forum d'encadrement et de clarification des contenus;
- des éléments d'autoévaluation (pour certains modules).

De plus, en fonction de la spécificité de la thématique traitée, des outils pédagogiques complémentaires ont été introduits dans la planification de chaque module (conférences virtuelles, débats sur plateforme synchrone, etc). Vous devez donc tenir compte de ce que vous indique la feuille de route à suivre de chaque semaine pour préparer vos activités.

Enfin, un blogue vous fournira des occasions de réagir, par de brefs commentaires (10-15 lignes), à des billets thématiques qui vous seront soumis à cinq occasions durant le trimestre. Des précisions détaillées vous seront fournies à ce sujet dès le début du cours.

Démarche d'apprentissage

Nous vous invitons à consulter sans tarder la section intitulée *Feuille de route* au moment d'amorcer chaque nouvelle semaine de cours. Ces documents regroupent les informations sur l'ensemble des activités à réaliser sur une base hebdomadaire. Vous y trouverez généralement (quoique pas nécessairement pour tous les items mentionnés) :

- - Un résumé du thème de la semaine ;
- - Les objectifs spécifiques au contenu de la séance ;
- - Une présentation sur le thème, faite par le professeur (facultatif) ;
- - Les lectures obligatoires ;
- - Les lectures complémentaires ;
- - Les documents complémentaires (Sites Web, vidéos, etc.) ;

- - Les consignes pour l’autoévaluation au besoin, le cas échant.

Matériel didactique

Dans le cadre des activités de ce cours, le matériel didactique et les ressources pédagogiques à consulter seront disponibles sur le site WebCT du cours.

Le site du cours

Pour accéder pour la première fois à WebCT, suivez les instructions fournies sur la page d’accueil du site WebCT de l’université Laval à la rubrique « Nouvel usager WebCT » : https://www.webct.ulaval.ca .

Pour plus d’information sur la procédure d’accès à WebCT, consultez la rubrique « Besoin d’aide? ».

À partir du menu de la page d'accueil du site WebCT vous avez accès aux sections :

Guide d’étude

Le présent Guide d’étude décrit le contenu du cours, le but et les objectifs généraux ainsi que les modes d’évaluation. Il présente le matériel didactique, la démarche pédagogique, les formules d'encadrement, et propose un calendrier de travail.

Feuille de route

La feuille de route est votre guide pour chaque module. Elle vous permet de prendre connaissance du travail et des activités d’apprentissage à effectuer chaque semaine.

Courrier

Cet icône vous permet d’accéder à un courrier électronique permettant de communiquer avec votre tuteur ou tutrice, de même que les autres personnes inscrites au cours. C'est aussi par l'entremise de ce courrier que devront être envoyés certains des travaux et que la personne responsable du cours fera parvenir les informations liées au cours. Il est donc important de le consulter régulièrement.

Forum

Cet outil vous permet de poser des questions d’intérêt commun concernant la matière, les travaux ou les examens.

Classe virtuelle

Cette section vous permet d’accéder au logiciel « Elluminate » grâce auquel vous pourrez participer dans les séances de « classes virtuelles » dans certains modules. La feuille de route de chaque module vous indiquera lorsqu'une telle séance aura lieu et les plages-horaire seront définies au préalable. Au cours de ces séances, vous pourrez discuter en temps réel avec l'animateur de la session. Vous pouvez également écouter les enregistrements de la séance en diféré.

Blogue

Grâce à cet outil vous pourrez participer aux débats qui seront organisés autour de questions en lien avec différents sujets traités dans le cours.

Matériel et logiciels

Pour pouvoir suivre ce cours dans sa version électronique, vous devrez disposer du matériel et des logiciels suivants :

Les navigateurs :

- Microsoft Internet Explorer v. 5.0 ou + (http://www.microsoft.com/ie)

ou

- Mozilla Firefox v. 1.0 ou + (http://www.mozilla.com)

Les lecteurs de fichiers PDF :

- Adobe Reader (ou Acrobat Reader) v. 4.0 ou + (http://get.adobe.com/fr/reader)

ou

- FoxIt Reader (http://www.foxitsoftware.com/pdf/reader)

L’environnement Java (pour Elluminate) :

- Java v. 1.5.0 ou +

Charge de travail et dates à retenir

Ce cours de 3 crédits est offert à distance sur une session de 15 semaines. La somme de travail exigée pour l'étude des modules et la réalisation des évaluations est environ de 135 heures par session. En moyenne, la charge de travail hebdomadaire est donc approximativement de 9-10 heures.

Un calendrier pédagogique détaillé est proposé au Tableau 1. Il peut être adaptable selon vos disponibilités pendant les semaines du trimestre, puisque la formule d'enseignement à distance vous permet d'apprendre à votre rythme. Toutefois, en adoptant un rythme d'apprentissage régulier dès le début de la session, vous pourrez bénéficier d'une rétroaction du tuteur ou de la tutrice durant tout votre cheminement.

La personne inscrite reste bien sûr la seule gestionnaire de son temps, mais elle s'engage à remettre les travaux notés aux moments prescrits, **sauf entente préalable avec le responsable du cours pour des motifs justifiés et dûment attestés par une personne autorisée.**

Tableau 2 : Dates à retenir			
1er examen intermédiaire	Modules 1 à 5 inclusivement	Mardi 18 octobre	Examen en ligne
Travail thématique de session		Durant les 10e et 11e semaines	Répondre à une question parmi deux questions proposées : longueur du texte : environ 4-5 pages
2e examen intermédiaire	Modules 6 à 10 inclusivement	Mardi 29 novembre	Examen en ligne
Examen final	Modules 1 à 12		Examen en salle le samedi 17 décembre

Mode d'encadrement

Chaque responsable du contenu d'un module répondra aux questions de clarification envoyées par les étudiants, pendant la semaine qui correspond à son module, par l'entremise de l'espace thématique que vous trouverez dans la section Forums pour chacun des modules. Les réponses fournies resteront accessibles jusqu'à la fin du cours. En dehors de cette période, les tuteurs ou tutrices sont disponibles pour répondre aux questions relatives à votre cours (matière, évaluation, travaux et examens) par le **courrier électronique** offert sur le site du cours. Votre tuteur ou votre tutrice y répondra dans les 48 heures ouvrables (i.e. à l'exception du samedi et du dimanche ou autres jours fériés).

Afin d'éviter des délais supplémentaires, il est recommandé d'être explicite dans vos questions et commentaires. Seules les questions portant sur des points d'éclaircissement et montrant que vous avez lu les textes auxquels vous vous référez seront prises en compte.

Enfin, il est souhaitable de faire part de vos interrogations concernant le fonctionnement du cours dès le début de la session, notamment par un courriel adressé au responsable du cours (Marcel Filion)

Il est recommandé de se référer au document *Apprendre à distance à l'Université Laval*, que vous trouverez à l'adresse suivante : *http://www.ulaval.ca/dgfc/guide/index.html*.

Évaluation des apprentissages

Évaluations formatives

Des questions d'autoévaluation et des activités de réflexion vous seront fournies à la fin de certains modules. Elles vous permettront de réviser la matière de chaque module et de mieux vous préparer aux évaluations notées.

Évaluations notées

Examen intermédiaire 1 : Examen en ligne sur les modules 1 à 5 (15%)

Examen intermédiaire 2 : Examen en ligne sur les modules 6 à 10 (15%)

Ces examens combinent, d'une part, des questions avec choix de réponses servant à l'identification de concepts, et, d'autre part, des questions à développement. Dans les deux cas, les questions sont sélectionnées aléatoirement parmi une banque de questions préalablement soumises par les différents responsables du contenu des modules. Les étudiants auront une plage horaire déterminée et un temps limité pour répondre aux questions (voir calendrier détaillé). Les détails techniques de l'examen vous seront éventuellement précisés dans la section « Consignes des examens » sur *la page d'accueil du site WebCT.*

Participation aux discussions du blogue (10 %)

Cinq blogues participatifs sont prévus au fil des semaines du trimestre (voir calendrier détaillé pour les semaines retenues). À chaque occasion, un billet thématique vous sera proposé le lundi AM et il vous sera alors demandé d'intervenir à au moins une reprise (pour chacune des cinq semaines prévues), sous la forme d'un bref commentaire (environ 10 lignes) portant sur le thème soumis à la discussion. Ce commentaire pourra alors soit réagir directement au billet thématique d'ouverture, soit répondre à un autre commentaire soumis par un(e) collègue du cours. Chacun des blogues compte pour deux points et, pour obtenir les 2 points accordés à chaque blogue, il vous suffira de rédigier le commentaire demandé, en autant évidemment que celui-ci soit en lien avec le thème proposé et à l'intérieur de la période de temps alloué.

Travail thématique de session

Ce travail compte pour 20 points et se déroulera durant les 10e et 11e semaines. Il consistera à répondre à une question à votre choix, sous forme d'une prise de position argumentée, parmi deux questions proposées. Le texte demandé en est un de synthèse et de réflexion qui doit comporter une longueur d'environ 4-5 pages (1 1/2 interligne) rédigé

et transmis dans un document word. Des consignes supplémentaires précises vous seront fournies le temps venu, au moment où les deux questions vous seront proposées.

Examen final en salle : modules 1 à 12 (40 %)

Quatre questions à développements, pouvant porter sur l'ensemble de la matière du trimestre, vous seront proposées en salle au moment de l'examen et vous devrez répondre à 2 questions à votre choix sur environ 2 à 3 pages chacune. Chaque réponse sera évaluée sur 20 points pour un total de 40 %. Dans vos réponses, vous devrez exercer votre capacité de synthèse en utilisant de manière pertinente des concepts vus au fil des modules.

Matériel autorisé pour l'examen final en salle

N. B. - La consultation du matériel du cours (notes et imprimés), et de tout autre support (technique ou autres), ne sera pas autorisée pendant l’examen final en salle.

Barème et pondération

L'ensemble des évaluations notées compte pour 100 % de la note du cours. En voici le partage :

Évaluation notée	Pondération
Examen intermédiaire 1	15%
Examen intermédiaire 2	15%
Participation à 5 blogues : semaines 3, 5, 7, 13, 14	10%
Travail thématique de session	20%
Examen final en salle	40%

La note finale sera calculée en fonction du barème suivant :

90 - 100 : **A+**	66 - 69 : **C+**
85 - 89 : **A**	63 - 65 : **C**
80 - 84 : **A-**	60 - 62 : **C-**
76 - 79 : **B+**	55 - 59 : **D+**
73 - 75 : **B**	50 - 54 : **D**
70 - 72 : **B-**	49 et moins : **E**

PÉNALITÉ DE RETARD : 10 % des points prévus seront déduits dès le premier dépassement de la date limite fixée, puis un autre 10 % pour chaque tranche supplémentaire de 24 heures de dépassement (sauf motifs dûment attestés et justifiés par un document autorisé).

Gestion des délais

Le cheminement d'apprentissage proposé au calendrier doit être respecté dans la mesure du possible. Cependant, il est entendu que certaines circonstances exceptionnelles peuvent empêcher l'étudiant ou l'étudiante de remettre les derniers travaux notés dans les délais prescrits. Dans ce cas, une demande doit parvenir au resposable du cours par courriel avant la semaine proposée pour l'envoi de la dernière évaluation notée. Si la demande est acceptée, l'étudiant ou l'étudiante se verra accorder une cote " Z " (note retardée à la demande de l'étudiant ou de l'étudiante) qui sera convertie en cote définitive (voir le barème plus haut) à l'expiration du délai prescrit.

Plagiat

Ce cours est un cours universitaire de premier cycle, au même titre que les cours offerts sur le campus de l'Université Laval. Il est assujetti aux règlements du premier cycle. Le plagiat est donc interdit. Toute faute en ce sens peut être passible de sanctions prévues à cette fin, pouvant aller jusqu'à l'expulsion du programme auquel l'étudiante ou l'étudiant est inscrit et à l'interdiction d'accéder à tout autre programme de l'Université Laval.

Évaluation de l'enseignement

À la fin de ce cours, l'Université procédera à l'évaluation de l'enseignement afin de vérifier si la formule pédagogique a atteint ses objectifs. Vous recevrez à cet effet un questionnaire d'évaluation (sur WebCT) qui permettra d'améliorer ce cours de formation à distance. Cette dernière étape est très importante et les responsables du cours vous remercient à l'avance pour votre collaboration.

Excellente session!